Ferme de la Roussellerie à Herseaux (jeudi 7 juin 2018)

Francis Dumortier, producteur bio et signataire de la charte de Nature & Progrès, nous a accueilli à la ferme de la Roussellerie. Il cultive 3 ha de maïs grains et est également producteur de volaille, il possède un moulin et tient une vente directe au sein de sa ferme. La récolte de son maïs est à la fois destinée à ses volailles et à la vente au particulier.



Francis Dumortier commence par nous présenter de manière globale sa ferme. Puis il nous présente son calendrier de culture de maïs. Le 1^{er} hersage a été réalisé le 3 mai, et le maïs a été semé à 8 – 9 cm de profondeur. Vu les conditions climatiques, le sol a été refroidi et le semis relativement profond a engendré une levée tardive du maïs. Le deuxième hersage a été fait le 11 mai et le dernier hersage a été réalisé le 19 mai, lorsque le maïs était déjà à 10 cm. Il n'a pas utilisé sa houe rotative cette année. Francis Dumortier explique que les conditions climatiques pluvieuses n'ont pas permis un travail précoce du sol. Il a déjà effectué deux binages à trois jours d'intervalle (le 4 et 7 juin), un troisième passage est prévu pour désherber et buter les plants de maïs.





Passage à la herse étrille

passage bineuse







Après la herse étrille



Ensuite c'est Patrick Silvestre, conseiller grande culture chez Biowallonie, qui présente la culture de maïs en bio. Il parle des différents moyens de gestion des adventices et ravageurs en culture de maïs biologique.